

REUNION REGION AUVERGNE-RHONE ALPES

Ligue d'Escrime de l'Académie de Lyon

1 rue Louis Chapuy – 69008 LYON

06 mai 2016

Présents : Jérémy ANJOLRAS, Dominique CARLE, Manon COTTREL, Olivier DELANNOY, Jean-Bernard DUCHATEAU, Mireille DUMAS, Alain FAYOLLE, Philippe FREYSSINIER, Pierre GUENET, Eric GUILLERMAIN, Jean-Louis GRENIER, Patrick JAMMES, Muriel JOHANNOT, Philippe LAFAY, Isabelle LAMOUR, Christian LAPIERRE, Noëlle LAPIERRE, Thierry MARTINEAU, Patrick MIGNOT, Bernard MOLLE, Robert MURGUET, Sophie NABETH, Guy PITIOT, Luc TULOUP, Brigitte SAINT BONNET, Gérard VASSENET, Gérard VERBEKE

Isabelle LAMOUR, présidente de la fédération remercie les personnes présentes qui se sont déplacées malgré le pont.

Cadre de travail

Présentation par Jérémy ANJOLRAS, stagiaire de la Coordination Escrime Rhône-Alpes, missionné pour apporter les éléments d'analyse et d'aide à la construction du Comité Régional d'Escrime Auvergne Rhône-Alpes (cf power point joint).

Intervention et échanges avec ISABELLE LAMOUR

Rappel de l'état des lieux et de la chronologie de la création de notre grande région :

L'état a rendu obligatoire un redécoupage territorial des instances fédérales, les ligues devant disparaître au bénéfice de comités régionaux.

Dans le cadre de cette réforme, l'État n'accepte que deux niveaux, le premier est le comité régional, guichet unique, le second correspondant soit aux départements, soit à des groupements de départements. Les départements ne peuvent être scindés dans cette organisation.

Afin de faciliter cette transition, le groupe de travail fédéral a préconisé la création de comités régionaux préfigurateurs, validée par la fédération. Car au delà des aspects institutionnels et juridiques, il est nécessaire de rester fonctionnel.

Les décisions et orientations de la FFE ont été rendues difficiles et délicates du fait d'informations divergentes émanant du CNOSEF et de l'État. Aussi la fédération a-t-elle décidé de solliciter, un cabinet d'avocats rattaché au Centre Économique et du Droit du Sport de Limoges pour un accompagnement dans cette démarche. Cet accompagnement représente un budget de 10 000 euros pour la fédération. Un travail de rédaction des statuts des comités régionaux préfigurateurs, pré-écrits a été réalisé par le groupe de travail fédéral. Ce projet de statuts est actuellement à l'étude par le cabinet d'avocat. Un retour sera fait d'ici la fin mai.

Afin d'être dans les temps pour la validation de ce nouveau maillage territorial programmé en mars 2017 par le ministère, les statuts des comités régionaux préfigurateurs seront avalisés par la FFE puis présentés lors de l'assemblée fédérale d'octobre 2016.

Les statuts des comités régionaux « définitifs » le seront quant à eux en avril 2017 lors des assemblées générales ordinaire et extraordinaire où les statuts fédéraux seront modifiés de sorte à intégrer les comités régionaux et toute l'organisation territoriale.

Principe de la création de ces comités régionaux : conserver une identité locale, et permettre une représentativité à l'assemblée générale fédérale, conserver la diversification, le respect du travail de chacun, et des richesses différentes.

Cette réforme ne doit pas être une contrainte, elle doit devenir un outil de développement pertinent et efficace.

Il est nécessaire dans le déroulé d'être attentif :

- au risque de désengagement et/ou d'isolement des clubs,
- à associer des ressources aux missions qui seront confiées aux structures de 2ème niveau
- à intégrer une réflexion autour des emplois et des salariés dans l'échéancier
- à prendre le temps de la co-construction tout en respectant les échéances
- à la mise en place de procédures rigoureuses sur le plan administratif et juridiques
- à créer du lien et à tenir compte des croisements entre les groupes de travail

Rappel du calendrier électif dans les ligues d'Auvergne Rhône-Alpes

- Auvergne : 18 juin 2016
- Dauphiné-Savoie : 30 mai 2016
- Lyonnais : 25 juin 2016

A retenir de cette discussion, les **mots clefs** :

Représentativité, mise en commun des expériences, proximité, développement, partage des ressources, des richesses (compétence et savoir-faire), et prise en compte des inquiétudes et des attentes et des compétences des salariés, pour l'avenir de l'escrime.

Mise en place des groupes de travail au sein d'Auvergne – Rhône-Alpes

Les échéances à tenir :

Groupes de travail : dès à présent

Fin mai 2016 : prise de connaissance des statuts des comités régionaux préfigurateurs qui seront présentés à l'assemblée générale fédérale d'octobre.

Fin juin 2016 : échéances à déterminer pour mise en place du CRP après les élections de ligues

Fin avril 2017 : constitution du Comité Régional

NB : Le Comité Régional Préfigurateur pourra être créé (déclaration d'association) dès que le feu vert sera donné par la fédération.

Constitution des groupes de travail et choix des thématiques :

Un référent-animateur doit être désigné dans chacun des groupes de travail, à charge pour lui d'établir un calendrier de travail mentionnant les dates butoir des différentes étapes. Ces groupes sont ouverts à tous. Jérémy ANJOLRAS sera présent au sein de chacun des groupes afin de récolter l'ensemble des informations. Les comptes rendus de ces réunions seront rédigés avec l'aide des secrétariats des ligues, et validés par le comité de pilotage.

Organisation sportive : calendrier, organisation des catégories et des compétitions, stages, accès Haut Niveau, CREFED :

Jérémy ANJOLRAS, Laureen DREVETON, Jean-Bernard DUCHATEAU, Jacky FALLUT, Philippe FRESSINIER, Pierre GUENET, Jean Paul Hervé

Animateur : Jean-Bernard DUCHATEAU

Développement formation (cadres, arbitres et diplômés fédéraux,) et maillage territorial :

Jérémy ANJOLRAS, Manon COTTREL, Olivier DELANNOY, Denis DURAND, Jean-Paul HERVE, Patrick JAMMES, Luc TULOUP

Animateurs : Patrick JAMMES- Luc TULOUP

Juridique et administratif, ressources humaines :

Jérémy ANJOLRAS, Eric GUILLERMAIN, Noëlle LAPIERRE, Guy PITIOT, Gérard VASSENET, Gérard VERBEKE

Animateur : Eric GUILLERMAIN

Financier et analyse budget, matériel :

Jérémy ANJOLRAS, Martin BAUMSTARK, Jean-Louis BOURDIN, Patrick MIGNOT, Bernard MOLLE, Robert MURGUET, Gérald VASSENET

Animateurs : Jean-Louis BOURDIN - Patrick MIGNOT

Centre de ressources (communication – information - gestion diffusion – nouveaux projets) :

Jérémy ANJOLRAS, Dominique CARLE, Manon COTTREL, Muriel JOHANNOT, Philippe LAFAY, Thierry MARTINEAU, Guy PITIOT, Brigitte SAINT BONNET

Animateurs : Brigitte SAINT BONNET – Philippe LAFAY

Un listing des groupes de travail mentionnant les coordonnées de chacun des membres sera diffusé (en pj).

Méthode de travail à mettre en place :

Réunions à mettre en place d'ici fin mai avec nécessairement un compte rendu de réunion pour chacune d'entre elles, documents à diffuser, etc...

Les groupes de travail ne sont pas décisionnaires, les trois ligues conservent la responsabilité de valider leur travaux.

Comité de pilotage

Il est acté un comité de pilotage restreint, constitué des présidents des trois ligues ou de leur représentant, soit sur le principe : Philippe LAFAY, Guy PITIOT, Brigitte SAINT BONNET.

Il est rappelé que **les trois ligues restent décisionnaires dans leurs actions et les responsabilités.**

Présentation communication

Manon COTTREL, en charge de la communication sur la ligue du Lyonnais, propose un plan de communication pour la promotion du comité régional Auvergne Rhône-Alpes et la mobilisation des bénévoles pour sa création. Il convient de préciser les contenus qui seront diffusés ainsi que les personnes-cibles dans le respect des dispositions légales. Le calendrier prévisionnel de communication devra également être revu en fonction de l'avancée des travaux (cf power point joint)

Brigitte SAINT BONNET clôture à 13h cette séance de travail riche et studieuse et propose de prolonger les échanges autour du verre de l'amitié offert par ses soins à l'occasion de la naissance de sa petite fille Sixtine, née le matin même.

Guy PITIOT
Ligue d'Auvergne

Philippe LAFAY
Ligue Dauphiné-Savoie

Brigitte SAINT BONNET
Ligue du Lyonnais